

L'an deux mille vingt et un, le quatre février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE VERNET, sur convocation des élus et affichage en date du 28 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle Gabriel Péronnet, située 23 rue des Grands Champs à Le Vernet, sous la présidence de Monsieur AGUIAR, maire, pour délibérer sur les affaires exposées ci-après. Pour des raisons sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19, le public était limité à 20 personnes.

Présents :

Madame, Monsieur : AGUIAR Bernard, GOULFERT Isabelle, PARENTON Jacky, LE GALL Brigitte, VOITELLIER Marc, BALESTRINO Damien, BAPTISTE Jacqueline, LATAPIE Christiane, DELEUZE Gérard, PACAUD Jacques, LLOPIS Nadine, MENARD Odile, BERNARDET Sandrine, DELMAS Jean-François, JOUBERT Anthony, COSTA Florian, PRIEUR Thierry, LEGUBE Patricia.

Absents représentés :

- Mme GOULFERT Isabelle (pouvoir à M. AGUIAR Bernard),
- Mme MENARD Odile (pouvoir à Mme LE GALL Brigitte),

Absents excusés:

- Mme CLUZEL Mélanie.

Membres en exercice : 19 Membres

Présents : 16

Absents représentés : 2

Votants: 18

Secrétaires : BAPTISTE Jacqueline et M. COSTA Florian sont élus secrétaire de séance à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour comprendra

Validation du compte rendu du conseil municipal du 19 novembre 2020,

1. CD03 : subvention pour l'aménagement d'un espace public rue des petits prés,
2. DETR 2021 : subvention pour l'aménagement d'un espace public rue des petits prés,
3. Relance Région : subvention pour l'aménagement d'un espace public rue des petits prés,
4. LEADER : subvention pour l'aménagement d'un pôle d'activité arboricole à la ferme de Beaudechet,
5. ONF : coupes de bois 2021,
6. Modification du tableau des effectifs,
7. ATDA - Convention assistance informatique : dispositif de télétransmission : S²LOW/@tes
8. ATDA - Convention assistance informatique : support technique

Questions diverses

Validation du compte rendu du dernier conseil municipal
--

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir valider le compte rendu du conseil municipal du 19 novembre 2020.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu.

1. à 3 - Subventions pour l'aménagement d'un espace public rue des petits prés

Le projet de requalification de l'espace public de la rue des petits prés porte sur l'aménagement d'un tènement public en cœur de bourg. La parcelle est actuellement en partie occupé par une maison. Cette construction sera détruite avant le début de l'opération.

L'objectif est d'aménager un parking public paysager de 8 à 10 places. Une attention sera apportée sur les usages potentiels de cet espace, notamment leur réversibilité et la possibilité d'appropriation par les habitants de cette zone de stationnement pour des «usages détournés». Le projet comprend également le réaménagement de la venelle au Nord du tènement avec la création d'un petit espace public de proximité. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité arrête comme suit le financement :

Dépenses :			150 000 €
	Maitrise d'œuvre de la démolition		12 000 €
	Démolition		61 000 €
	Maitrise d'œuvre des travaux		12 000 €
	Travaux		65 000 €
Recettes :		100%	150 000 €
	DETR 2021	35%	52 500 €
	CD03	30%	45 000 €
	Conseil Régional	15%	22 500 €
	Autofinancement	20%	30 000 €

4. LEADER : subvention pour l'aménagement d'un pôle d'activité arboricole à la ferme de Beaudechet,

L'opération d'aménagement d'un pôle arboricole à la ferme de Beaudechet porte sur la réhabilitation d'une grange située dans le corps de ferme. Ce projet permettra la création de trois espaces favorisant le développement de l'activité de l'association des jardins de Cocagne :

- Un espace de stockage et maturation des fruits à pépins produit localement (190m3),
- Un espace de conditionnement,
- Un espace d'accueil du public pour la vente directe et l'organisation d'animation.

Ce pôle d'activité arboricole sera dimensionné pour permettre des mutualisations avec d'autres acteurs du secteur afin de contribuer à la structuration de la filière notamment dans le cadre du Plan Alimentaire Territoriale porté par Vichy Communauté. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité arrête comme suit le financement et sollicite auprès du GAL Pays Vichy-Auvergne une subvention d'un montant de **77 200 €** ;

Dépenses :			96 500 €
	Maitrise d'œuvre		7 000 €
	Branchement électrique		3 000 €
	Travaux		86 500 €
Recettes :		100%	96 500 €
	Leader	80%	77 200 €
	Autofinancement	20%	19 300 €

5. ONF : coupes de bois 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'Etat d'Assiette complémentaire des coupes de l'année 2021 présenté ci-après
- Demande à l'Office national des forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites
- Pour les coupes inscrites, précise leur mode de commercialisation

Parcelle	Nature de la coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Coupe réglée (oui/non)	Mode de commercialisation
					Vente sur pied
2C	Extraction en AMEL	100	1	non	X
4B	Extraction en AMEL	50	0.5	non	X
5B	Extraction en AMEL	50	0.5	non	X
7E	Extraction en AMEL	50	0.5	non	X

6. Modification du tableau des effectifs,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, sous réserve de l'avis du CTP du centre de gestion de l'Allier relatif au taux de promotion,

- approuve l'ajustement proposé ;
- Ajuste le tableau des effectifs des emplois permanents au **1^{er} janvier 2020** comme suit :

SERVICES	GRADES DU CADRE	NOMBRED'EMPLOIS
Administratif	- Attaché territorial	- 1 TC poste susceptible d'être pourvu contractuellement en application de l'article 3-3 2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée
	- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} Classe	-1TC
	- Adjoint administratif	- 1 TC
	- Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} Classe	- 1 TC
	- Adjoint technique	- 1 TC
	- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} Classe	- 4 TC
	- Adjoint technique	- 1 TNC (13.07/35 ^{ème})
	-	-
Technique	- Garde champêtre principal chef	- 1 TC (30/35 ^{ème}
	- Adjoint technique	et 5/35 ^{ème})
	- Agent de maîtrise	- 1 TC
	- Adjoint technique	- 2 TC
-	-	-

7. ATDA - Convention assistance informatique : dispositif de télétransmission : S²LOW/@tes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la convention assistance informatique : mise à disposition d'un dispositif de télétransmission : S²LOW/@tes à intervenir avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

8. ATDA - Convention assistance informatique : support technique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la convention assistance informatique : support technique à intervenir avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

Questions diverses :

Semaine Olympique et Paralympique : Dans un contexte marqué par une crise sanitaire sans précédent, l'édition 2021 de la Semaine Olympique et Paralympique sous l'égide de Paris 2024 s'est déroulée au Vernet du 1^{er} au 6 Février 2021. Une bouffée d'oxygène très bien venue, qui a donné le sourire à tous les enfants qui ont participé à cet événement exceptionnel.

Eclairage public : la commune envisage le remplacement des foyers lumineux les plus anciens et les plus consommateurs par des foyers à LED. Grâce à la participation du SDE03, le retour sur investissement pourrait être rapide.

La séance est levée a 23h15